*Nom Prénom
Adresse
CP VILLE*

Nos réf : Sainte-Clotilde,
PL/DB/2808-18 le 28 août 2018

Objet :
Demande d’accès au dossier médical

*Civilité,*

Par lettre en date du 23 août 2018 j’ai reçu votre demande d’accès au dossier médical de votre partenaire.

Je serais heureux de donner suite à votre requête. Cependant votre justificatif d’identité seul ne suffit pas pour accéder au dossier médical.

Selon l’article L1110-4, alinéa V, en tant que concubin(e) vous devez avoir signé un Pacte Civil de Solidarité (PACS) avec votre partenaire.

Dès réception du document attestant de votre PACS, je m’empresserai de vous faire parvenir une copie du dossier, au plus tard dans les huit jours.

Veuillez recevoir, *Civilité*, mes sentiments les meilleurs.

 Dr. PELLETIER Laurent